





DÉPARTEMENT DU DOUBS-ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE 24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du jeudi 20 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, Le vingt du mois d'octobre

A la salle des Fêtes de Saint-Hippolyte à 20 heures 30, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 13 octobre 2022 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents: Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Yves-Marie PARENT, Patrick BERTIN, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Denis NARBEY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Guillaume NICOD, Karine TIROLE, Dany KRASAUSKAS, Pascal GODIN, Francine LA PENNA, Sonia BOICHAT, Fernande SPIELMANN, Yves JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Robert VETTER, Isabelle MOUGIN, Jean-Paul CLEMENT, Aurore GOSSO, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

<u>Procuration</u>: Bernadette DELAVELLE donne procuration à Françoise VIPREY, Brigitte COURTET donne procuration à Roland MARTIN, Véronique TATU donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Patricia PARATTE donne procuration à Constant CUCHE, Richard TISSOT donne procuration à Régis LIGIER

<u>Excusés</u>: Christel PILLOT, Christophe JANIN, Bertrand LOUVET, François JACQUOT, Philippe CHOULET, Nadège MOUGIN, Thierry VERNEY, Julien NAEGELEN, Maxime MARTIN, Jean-Pierre ETEVENARD, Gérard TIROLE représenté par Yves JUBIN, Noël SAUNIER

Absents: Jérôme BOILLON, Luc TAILLARD, Christian GARESSUS

Secrétaire de séance : Denis NARBEY

MEMBRES: En exercice : 66 Présents : 47 Ayant pris part à la délibération : 52

<u>Délibération n°:</u> <u>Objet</u>: Finances – Décision modificative n°1 – Budget Eau

2022-10-09/01 Annule et remplace

Vu le budget primitif EAU 2022 voté le 14 avril 2022,

Vu le besoin de crédits supplémentaires sur le budget Eau à l'opération 39, Axe analytique E39L3 « DUP » pour les études réglementaires des sites de protection de captage d'eau potable à la suite d'une erreur comptable de report des crédits concernant cette opération,

Vu les crédits disponibles sur l'opération 47 « Travaux sur ouvrages 2022 », Axe analytique E47L2



ID: 025-200023075-20221020-DEL_2022_10_091-DE

« Réhabilitation captage Fleurey »,

Vu le besoin de crédits supplémentaires au compte 1641 « Emprunts en euros »,

Il est proposé d'ouvrir des crédits au Budget Eau par décision modificative n°1.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire est invité à OUVRIR des crédits aux comptes suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641-911 : Emprunts en euros	0.00€	200.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00€	200.00€	0.00€	0.00€
D-2031-39-911 : Travaux divers 2020	0.00€	18 540.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00€	18 540.00 €	0.00€	0.00€
D-2151-47-911 : Travaux sur ouvrages 2022	18 740.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	18 740.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
Total INVESTISSEMENT	18 740.00 €	18 740.00€	0.00€	0.00€
Total Général		0.00€		0.00€

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire à l'UNANIMITE ADOPTE la décision modificative correspondante.

Affiché le : ... Délibération rendue exécutoire par le Président après transmission en Sous-Préfecture le ... Pour copie conforme, Le Président, Franck VILLEMAIN



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 52 Voix contre : 0 Abstention : 0